

2025

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace



**Caroline Dekerle,
Directrice générale de l'Agefiph**

En région, l'Agefiph se joue au plus près du terrain parce que l'emploi ne se décrète pas mais se construit. C'est bien dans nos régions que se développent les coopérations, que s'accompagnent les entreprises, que s'ouvrent des parcours de formation, que se sécurisent des trajectoires vers et dans l'emploi, et que prennent corps, très concrètement, nos engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lorsque je suis arrivée à l'Agefiph en septembre 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre des équipes dans chacune de nos délégations régionales. J'y ai trouvé des femmes et des hommes engagés, experts, profondément attachés à une mission qui fait sens. J'y ai trouvé aussi une attente forte : celle d'un nouvel élan. Non pas pour changer de cap, mais pour mieux expliquer ce que nous sommes et quel est notre apport concrètement sur les territoires.

Dans un environnement emploi qui évolue, cela devient un enjeu majeur : l'Agefiph ne peut pas seulement être reconnue. Elle doit faire la preuve, chaque jour, de son utilité concrète. Elle doit être plus simple, plus accessible et plus efficace pour assumer ce qu'elle est : un acteur incontournable de l'emploi et du handicap. C'est particulièrement vrai en région, où l'efficacité de l'action au bénéfice de l'emploi des personnes en situation de handicap repose largement sur la qualité des coopérations, sur notre capacité à agir de manière coordonnée et donc sur la clarification du « qui fait quoi ».

C'est le sens de la démarche Transform'Action engagée dès la fin 2025 et portée par nos collaborateurs, notre Conseil d'Administration et nos partenaires sociaux. Une démarche co-construite, en cohérence avec le plan stratégique, pour mieux le rendre opérationnel. Cette transformation répond à 2 enjeux principaux : retravailler notre offre pour une meilleure appropriation par les personnes, les entreprises et les organismes de formation, mais aussi optimiser nos process internes pour renforcer notre efficacité collective et la qualité de service rendue.

J'ai souhaité une pleine implication des collaborateurs de nos délégations régionales car ce sont eux qui prennent le pouls sur les territoires, qui se confrontent tous les jours aux besoins des personnes pour accéder ou conserver un emploi, aux attentes des entreprises et des organismes de formation, aux demandes de nos partenaires. La participation active des collaborateurs régionaux dans les groupes de travail qui vont démarrer dès 2026 est la garantie que les propositions concrètes qui doivent en résulter, ne seront pas hors sol et répondront pleinement aux attentes de ceux que l'on sert.

D'ores et déjà j'ai souhaité accompagner le rapport national de l'Agefiph d'une déclinaison régionale pour donner à voir la richesse de ce travail de terrain. Il dit l'engagement des équipes, la solidité des partenariats, l'importance des initiatives conduites localement. Il montre surtout que l'Agefiph, lorsqu'elle agit au plus près des réalités territoriales, fait bouger les lignes.

Je veux ici saluer très chaleureusement les collaborateurs de nos 14 délégations régionales, en métropole comme en outre-mer. Engager une transformation peut bousculer, mais je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Agefiphien et leur volonté de construire avec nos partenaires une Agefiph plus simple, plus accessible et plus efficace.



3 questions à...

Alexis Turpin
Délégué régional Paca Corse

«La présence
de l'Agefiph en Corse,
depuis 2025, permet
de mieux mobiliser
les entreprises»

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

La Corse, où l'économie est dominée par le tourisme, connaît un ralentissement dans certains secteurs, mais l'emploi salarié reste relativement stable avec environ 129 000 postes fin 2025.

Les personnes en situation de handicap représentent 8,7% du total des demandeurs d'emploi. Un chiffre en augmentation, notamment en raison de l'accroissement des reconnaissances de handicap et de l'inscription obligatoire à France Travail depuis janvier 2025. Cette hausse s'avère cependant moins rapide que pour l'ensemble des publics.

Enfin, le taux d'entrée en formation des personnes en situation de handicap reste dynamique, même si l'offre se réduit.

Comment percevez-vous l'évolution du regard des chefs d'entreprises vis-à-vis du handicap ?

En Corse, 643 entreprises sont assujetties à l'obligation d'emploi et le taux d'emploi légal est de 4,6%.

Le partenariat est essentiel pour accompagner les entreprises, surtout dans un tissu économique composé majoritairement de TPE et de PME. Depuis la rentrée 2025, la présence de l'Agefiph en Corse permet de mailler finement le territoire et de répondre aux questions de chaque chef d'entreprise.

Cette proximité permet aussi de mobiliser davantage les entreprises et d'améliorer progressivement leur perception du handicap.

Quels sont vos souhaits/vos envies pour 2026 ?

Pour 2026, l'objectif est que les employeurs déjà engagés entraînent ceux qui n'ont pas encore fait de l'inclusion une priorité. Cela suppose de **renforcer la coordination avec les acteurs du droit commun et avec nos partenaires**, notamment Cap emploi. Et d'**accompagner davantage les organismes de formation vers plus d'accessibilité**. En articulant mieux nos actions auprès des entreprises et des personnes, nous pourrions répondre plus efficacement aux besoins des territoires et poursuivre, avec l'ensemble des partenaires, une démarche collective au service de l'inclusion.

Transform'Action : un plan pour mieux servir

L'écosystème de l'emploi et du handicap évolue : nouveaux acteurs, nouvelles organisations, nouvelles attentes. Dans ce contexte, l'Agefiph accélère sa transformation pour être plus simple, plus accessible et plus efficace, et ainsi renforcer son impact.

Notre raison d'être

« Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé en France. »

3 AMBITIONS À UN HORIZON 2027

1

Simplifier l'offre pour un positionnement clair lisible et différenciant.

2

Optimiser l'organisation pour développer son efficacité collective, son efficience et son impact.

3

Fluidifier les process pour les dysfonctionnements du quotidien.

1 OBJECTIF

Faire rayonner l'Agefiph, légitimer notre rôle et amplifier notre impact au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chaque action du plan Transform'Action prépare aussi la future stratégie de l'Agefiph pour 2028. Les travaux en cours permettent de construire l'avenir.

6 MISSIONS

1

Proposer des **aides** et des **prestations pour les personnes en situation de handicap**, demandeurs d'emploi, salariées ou travailleurs indépendants, afin de compenser leur handicap : près de **86 500 aides** accordées en 2025.

2

Sensibiliser et **accompagner les entreprises** de toute taille dans leur engagement inclusif : plus de **2 200 nouvelles entreprises accompagnées**, dont 1 000 avec un plan d'action handicap en 2025.

3

Former et outiller les référents handicap : **plus de 11 000 référents handicap** en entreprises, en centres de formation, dans les syndicats et les OPCO, formés, outillés et constitués en un réseau national.

4

Accompagner les organismes de formation pour être accessibles à tous : **3 000 organismes de formation** ordinaires accompagnés en 2025.

5

Participer à la politique publique emploi/handicap, piloter et **financer** des acteurs comme les **Cap emploi** : Agefiph 1^{er} financeur des **98 Cap emploi** et cofinanceur principal des **98 plateformes emploi accompagné**.

6

Soutenir l'innovation et la recherche, **produire des données** emploi et handicap : une **trentaine de projets innovants** appuyés et financés en 2025.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

L'Agefiph est largement reconnue, mais ses actions restent encore insuffisamment visibles. Ces évolutions visent à présenter concrètement nos interventions, à rendre notre offre et nos missions plus claires pour tous, et à valoriser ce que nous apportons aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux organismes de formation et aux partenaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI EN RÉGION

Personnes handicapées inscrites à France Travail à fin déc 2025 (cat A-B-C)

2 150 (+ 8,9% par rapport à 2024),
soit 8,7% du total des demandeurs d'emploi.
Part du régional sur le total national 0,4%

Personnes handicapées maintenues dans l'emploi dans le secteur privé

128 (+ 25% par rapport à 2024)
Part du régional sur le total national 0,5%

LA RÉPONSE À L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH) EN 2024

Entreprises assujetties à l'obligation d'emploi

643 (- 1,2% par rapport à 2023)
Part du régional sur le total national 0,6%

Taux d'emploi légal, en équivalent temps plein, dans les entreprises
de 20 salariés et plus¹

4,6 % (+ 0,2 pt par rapport à 2023)

Entreprises ayant un taux d'emploi supérieur ou égal à 6%

37 % (+ 2 pts par rapport à 2023)

Entreprises n'employant aucune personne en situation de handicap

29 % (+ 1 pt par rapport à 2023)

¹. Le taux prend en compte une majoration pour l'emploi de salariés
en situation de handicap âgés de 50 ans et plus.

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES RÉGIONAUX

2 457 073 € Part du régional sur le total national 0,6%

524 702 €

**Accompagnement
des entreprises**
Part du régional
sur le total national 0,6%

1 023 512 €

Financement Cap emploi
Part du régional
sur le total national 0,7%
1 Cap emploi



908 859 €

**Aides et prestations
pour les personnes**
Part du régional sur le total
national 0,5%

L'ACTIVITÉ RÉGIONALE

Nombre de référents handicaps
accompagnés

84

Part du régional sur le total national 0,7%

Nombre d'entreprises accompagnées
dans la région

128 (Chiffre Paca Corse)

Part du régional sur le total national 5,2%

Nombre d'aides et prestations
délivrées dans la région

696

Part du régional sur le total national 0,8%

Nombre d'utilisateurs du service d'appui
à la professionnalisation

211

Part du régional sur le total national 0,5%

MESURE NATIONALE DE LA SATISFACTION

97%

taux de satisfaction **des personnes en situation
de handicap** bénéficiaires des aides ou des
prestations de l'Agefiph (stable par rapport à 2024)

98%

taux de satisfaction **des entreprises** bénéficiaires
des aides ou des prestations de l'Agefiph
(stable par rapport à 2024)

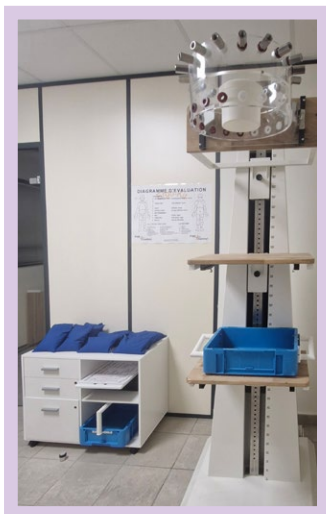


01 L'Agefiph s'installe en Corse

Le 29 octobre, l'Agefiph a franchi une étape majeure en Corse avec l'installation de son premier représentant permanent sur l'île. Cette implantation, rendue possible grâce à une convention signée avec les services de l'État, facilite la mise en œuvre des politiques d'inclusion professionnelle. L'objectif est de mieux répondre aux besoins spécifiques du territoire en matière d'emploi, de formation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

02 140 référents handicap formés

En 2025, la Ressource Handicap Formation Corse (RHF) a élargi son offre pour accompagner les référents handicap sur l'ensemble du territoire. 20 ateliers et trois animations collectives ont été organisés, avec la participation de 140 professionnels. La Collectivité de Corse a financé trois formations « Devenir Référent Handicap » à Bastia, Corte et Ajaccio. Une rencontre de la communauté, le 21 novembre à Corte, a permis de partager les bonnes pratiques et de renforcer la coopération entre les acteurs locaux.



03 Un ergokit pour mieux adapter les postes de travail

La plateforme A Chjarina, qui prête du matériel adapté aux personnes en situation de handicap, s'est équipée en 2025 d'un ergokit, grâce au soutien de l'Agefiph et du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Cet outil permet de mesurer finement les postures professionnelles et la capacité à porter des charges. Utilisé par un ergothérapeute certifié, l'ergokit fournit des préconisations précises pour la personne et pour le référent de parcours. Il guide également les autres interlocuteurs concernés, comme la médecine du travail, et contribue à améliorer la sécurité et l'adaptation des postes.